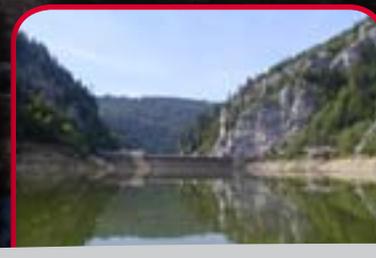
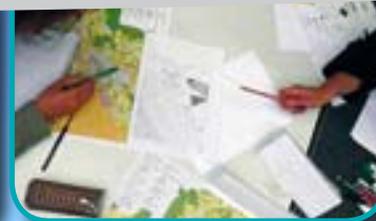


# DREAL Franche-Comté

## Rapport d'activité 2012



MINISTÈRE  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE



Edito

Les cinq grandes missions décrites ci-après reflètent la diversité de nos champs d'intervention : promotion et développement d'un aménagement durable du territoire, prévention des risques naturels et technologiques, sécurité des transports terrestres, et à travers les projets d'infrastructures, protection et gestion des ressources naturelles et paysages, animation des politiques du logement et de l'énergie.

Au cours de l'année 2012, la Dreal a mené un travail intense d'études et de concertations avec ses partenaires pour élaborer et faire adopter plusieurs schémas structurants pour notre territoire : Schéma Régional Éolien et Schéma Régional Climat Air Énergie, Plan de Protection de l'Atmosphère de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard, Schéma Régional de Cohérence Écologique encore en cours, révision des plans déchets, caractérisation d'un territoire à risque inondation sur le secteur de Belfort-Montbéliard, volet infrastructure du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire Saône-Moselle/Saône-Rhin.

Pour cette année 2013, nous poursuivons le travail partenarial dans le contexte de la Conférence de l'Environnement : débats en région sur la transition énergétique et sur la transition écologique, accompagnement des travaux législatifs sur le logement, l'habitat indigne et l'égalité des territoires, modernisation du droit de l'environnement.

Toute l'équipe de la Dreal Franche-Comté s'attache à porter ces enjeux dans notre région, dans un contexte de réglementation européenne et diversifiée, toujours en évolution, en s'efforçant de concilier professionnalisme et ouverture.

La DREAL est au service de ses partenaires pour faire avancer la Franche-Comté sur les orientations économiques, environnementales, et d'aménagement du territoire, qui conditionnent l'avenir de notre région et de ses habitants.



De gauche à droite : Patrick SEAC'H, Adjoint au Directeur, Jean Marie CARTEIRAC, Directeur, Joël PRILLARD, Directeur Adjoint

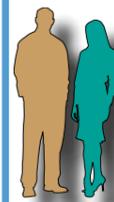
### Une organisation unifiée, des compétences diversifiées pour plus d'efficacité

Créée le 4 janvier 2010, la DREAL Franche-Comté est issue de la fusion de la DIREN, de la DRE, et d'une partie de la DRIRE.

Elle est certifiée ISO 9001 sur une grande partie de ses missions depuis avril 2011.

La DREAL travaille en réseau avec les 4 DDT de la région, plusieurs établissements publics relevant du MEDDE ou du METL, au premier rang desquels l'ADEME et l'Agence de l'Eau, l'ANAH, et s'inscrit sur certaines thématiques dans un contexte interrégional : pôle ouvrages hydrauliques avec les DREAL Alsace et Bourgogne, police de l'eau en lien avec la DREAL de Bassin (Rhône-Alpes).

## Ressources humaines



**231 agents**  
dont 14 pour la plateforme Chorus  
**110 hommes 121 femmes**

représentant **208,6** etp (équivalent temps plein) pour la DREAL, et **13,4** etp pour la plateforme Chorus basée à la DRAAF.

- 623 journées de formation (hors colloques, séminaires, journées d'études) ;
- 38 mouvements (18 arrivées / 15 départs / 5 mouvements internes) ;
- 15 stagiaires et 18 vacataires accueillis dans les services de la DREAL.

La DREAL assure également un rôle de gestion des effectifs au sein de la région et s'appuie sur le pôle supports intégrés pour le suivi de la masse salariale et la gestion administrative des agents.

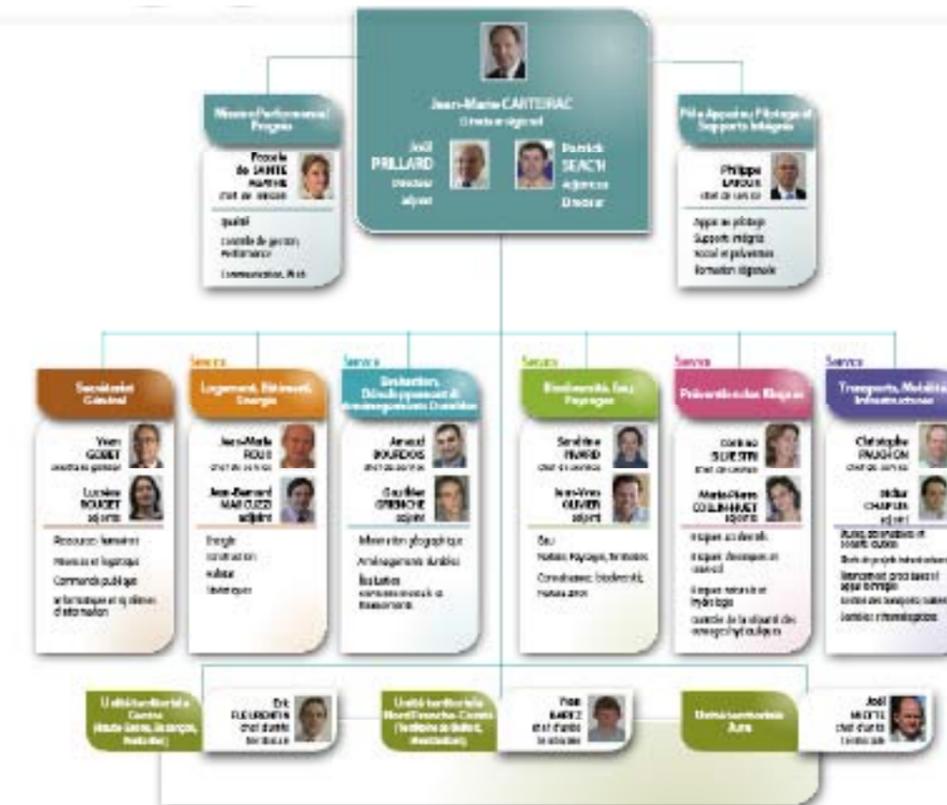
## Éléments financiers

La DREAL a conclu 29 marchés en 2012 sur les budgets «métiers» (hors budget de fonctionnement), pour un montant total de 5 746 000 euros hors taxe.

Les marchés de travaux relatifs à l'investissement dans le cadre des missions de maîtrise d'ouvrage routière de la DREAL représentent 80 % de ce montant, le reste étant réparti sur une vingtaine de marchés d'études et de services.

La DREAL assure le rôle de responsable de BOP (budget opérationnel de programme) pour les 6 programmes relevant du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, ainsi que du Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement. Elle a un rôle de négociation des moyens et objectifs, tant vis-à-vis des administrations centrales, qu'en région en lien avec les 4 Directions Départementales des Territoires (DDT). **Les montants gérés en 2012 pour l'ensemble des services de la région Franche-Comté portant ces politiques, ont été les suivants :**

## Organigramme



Programmes	Autorisations	Crédits de paiement
• Conduite et pilotage des politiques (fonctionnement et masse salariale)	44 920 006	44 919 491
• Urbanisme, paysages, eau, biodiversité	3 993 948	3 392 192
• Développement et amélioration de l'offre de logements	1 081 249	2 282 475
• Prévention des risques	162 883	225 106
• Sécurité et circulation routière	496 336	492 360
• Infrastructures et services de transports (régional)	5 725 584	19 272 998

# Promouvoir et développer un aménagement durable du territoire



**Évaluation environnementale des plans et programmes, et des projets .**  
La DREAL rend un avis sur la prise en compte de l'environnement. Cet avis est remis à l'enquête publique

La DREAL a développé sur son site Internet plusieurs outils pour améliorer en amont la qualité des études d'impact et faciliter la gestion informatique des dossiers. Ici projet de réfection du pont de Chamblay sur la Loue (39)

## Nos missions

**Éducation à l'environnement et au développement durable, soutien à la vie associative, agenda 21**



Assises régionales de l'EEDD : les 7 et 8 décembre s'organisaient les 3<sup>o</sup> Assises régionales de l'EEDD (Education à l'environnement et au développement durable) à Pierrefontaine les Varans

**Aménagement du territoire et prise en compte du développement durable dans les documents d'urbanisme, ville durable**

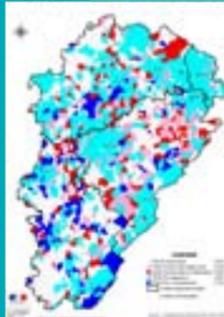
La DREAL a réalisé un document technique à l'attention des collectivités et des bureaux d'études, pour les aiguiller dans la prise en compte des continuités écologiques dans les divers documents d'urbanisme

**Gestion des fonds européens et des cofinancements contractualisés**



Aménagements thermiques de la mairie et de logements dans la maison Biot à Mont-sous-Vaudrey (39)

**Systèmes d'information géographique : comprendre notre territoire pour un aménagement durable**



La DREAL travaille largement à la diffusion de l'information environnementale sur son site Internet . Ici une des nombreuses cartes du Schéma Régional Eolien

## Chiffres clés

44 avis de l'autorité environnementale

130 contributions écrites sur les documents d'urbanisme

2 millions de financements européens FEDER sur l'environnement, les plans climat et la sensibilisation

6 millions d'euros de financements européens depuis le début du programme sur la rénovation énergétique des logements sociaux,

Plus de 300 cartes mises à jour ou nouvelles, mises à disposition sur le site internet

## Faits marquants

### Dynamique urbanisation

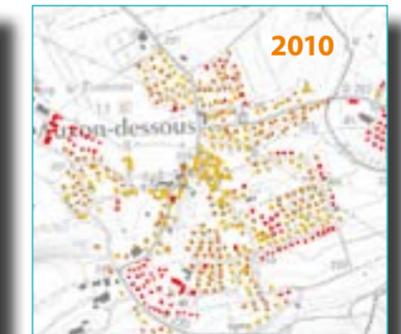
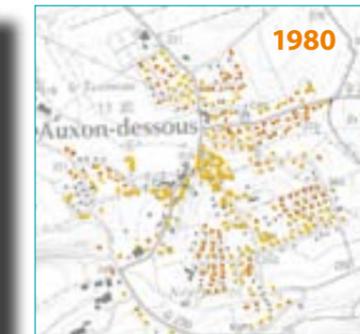
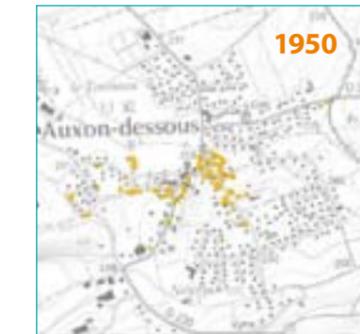
#### La pédagogie et le partenariat au service d'un aménagement durable

Le Grenelle de l'environnement a modifié les obligations en matière d'urbanisme pour limiter la consommation d'espace. Un enjeu important sur ce sujet est de sensibiliser les partenaires.

Aussi, pour accompagner les collectivités dans leur suivi de consommation d'espace, la DREAL a développé un outil permettant de visualiser la

dynamique d'urbanisation sur l'ensemble du territoire régional. Cet outil disponible sur le site internet, permet à n'importe quelle échelle, de voir l'évolution des constructions depuis les années 1900 par tranche de 10 ans.

Un module complémentaire en cours de développement permettra de calculer approximativement l'artificialisation associée, au regard de l'évolution de la population.



### Journée associations

30 organismes associatifs ont participé à la première demi-journée d'information et d'échanges avec les associations de protection de la nature et de l'environnement en Franche-Comté, organisée par la DREAL le 4 décembre 2012 dans les locaux de la CCI du Doubs à Besançon.

Cette rencontre, dont le fil rouge était l'évolution du rôle des associations dans la gouvernance écologique à cinq, a permis d'aborder les récentes réformes qui impactent les modalités de participation des associations et des citoyens au débat public sur l'environnement : réformes de l'enquête publique et de l'étude d'impact, réforme de l'agrément au titre de la protection de l'environnement.



## Assurer une gestion maîtrisée des risques naturels et technologiques

### Nos missions



**Inspection des installations classées (à l'exception des installations classées agricoles et certaines agroalimentaires) et maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels à risque**

Exercice de secours sur le site de la société Interval à Saint-Loup (39), durant lequel a été simulé un incendie du stockage d'ammonitrate. Ce site est classé SEVESO seuil bas. Cet exercice avait pour objectif de tester les plans d'intervention

**Contrôle des déchets et des substances chimiques, gestion des sites pollués, application du code minier, la réglementation du travail dans les carrières et des réglementations relatives aux canalisations et aux équipements sous pression**



Inspection de la carrière de Lepuix Gy (90) exploitant à flanc de montagne le porphyre, roche éruptive siliceuse très dure, utilisée dans les enrobés de chaussée et comme ballast sur les voies ferrées.

**Contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques (barrages, digues)**



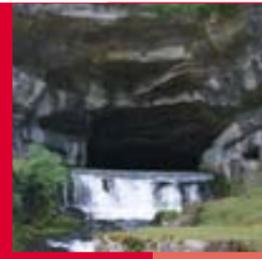
Les digues de Molay dans le Jura ont justifié d'un ensemble de travaux de confortement, dont les conditions d'exécution ont été suivies par les équipes de Franche-Comté

**Animation des politiques de prévention des risques naturels et hydrauliques**



En 2012, le secteur de l'agglomération de Belfort-Montbéliard a été désigné territoire à risque important d'inondation

**Hydrométrie : contribution à la prévision des crues et à la gestion équilibrée de la ressource en eau**



Le réseau de stations hydrométriques s'est enrichi de deux stations nouvelles sur la Loue à Montbarrey et sur la Cuisance à Vaudrey (39). Les cotes et débits de ce réseau sont consultables sur le site Internet Hydroréel

## Chiffres clés

370 inspections ICPE pour un parc de :

700 installations classées pour la protection de l'environnement

150 carrières et

20 SEVESO

4/4 = nombre de PPRT approuvés en Franche-Comté

12 bulletins mensuels sur la situation hydrométrique et

25 bulletins hebdomadaires sécheresse

300 jaugeages effectués pour la surveillance hydrométrique

70 inspections d'ouvrages hydrauliques (barrages et digues)

## Faits marquants

### La gestion des sites et sols pollués, un véritable défi

L'année 2012 est marquée par une action soutenue des services autour de la question des pollutions de sols ou des eaux souterraines, résultant de l'activité industrielle passée ou présente. Les cessations d'activités en lien avec les difficultés économiques, ont rendu nécessaires des actions d'urgence pour mise en sécurité.

Ces actions peuvent, en situation de défaillance des responsables et d'impécuniosité des liquidations, être financées sur crédits Etat.



### Prévention et protection vis à vis des risques naturels



L'année 2012 aura permis d'accompagner les démarches de prévention des risques naturels, en poursuivant les travaux de déclinaison de la directive inondation (désignation du TRI sur l'aire urbaine Belfort-Montbéliard), et de mise en place de PPRI sur les secteurs à enjeux. Sur le volet de la protection, l'action a notamment visé à accompagner un ensemble de porteurs de projets en détaillant les possibilités offertes par les dispositifs d'aides mobilisables, ou encore en instruisant les dossiers de labellisation requis.

# Renforcer la sécurité des transports et optimiser les infrastructures



**Maîtrise d'ouvrage des opérations de modernisation et de développement du réseau routier national**

Ouverture complète à la circulation le 25 avril 2012 de l'échangeur RNS7/RD1. L'aménagement de cet échangeur en dénivelé a amélioré sensiblement

la lisibilité et la sécurité de ce point d'échange entre les deux axes et contribue à la fluidification du trafic dans le secteur. La prise en compte de l'environnement est aussi améliorée.

## Nos missions

**Agrément et contrôle des centres de formation des conducteurs. Contrôle des transports terrestres, instruction des demande de transports exceptionnels, gestion administrative des entreprises de transport routier**



Les contrôles routiers et en entreprises effectués par les agents chargés du contrôle des transports terrestres de Franche-Comté ont permis de déceler plusieurs situations de travail illégal. Par ailleurs, l'année 2012 a été largement consacrée au déploiement des dispositions nouvelles, liées à la mise en œuvre du « Paquet routier » en France

**Développement des différents modes de transport et de leur complémentarité, ainsi que des observatoires des transports**



de Jougne, en vue d'améliorer les conditions de circulation.

Réalisation d'une enquête auprès des travailleurs frontaliers qui franchissent quotidiennement le poste frontière

**Sécurité des véhicules, agrément et contrôle des centres de contrôle de véhicules, en s'appuyant sur les unités territoriales**



compatibilité des différents éléments formant l'ensemble, ainsi que les équipements nécessaires à la mise en circulation

Visite technique initiale par la DREAL du petit train routier touristique de Belfort, visant à vérifier la

**Animation régionale de la politique de sécurité routière**

Dans le cadre de l'Observatoire régional de la sécurité routière, la DREAL a publié, en 2012, une fiche mensuelle de l'accidentalité, les chiffres clés et un fascicule analysant l'accidentalité de l'année 2011, et une plaquette de communication sur le PASR (Pôle d'Appui Sécurité Routière)



## Chiffres clés

Plus de 6 270 avis

(transit) et 716 arrêtés

(départ de Franche-Comté)

d'autorisation de transports exceptionnels

19 millions d'euros

de crédits de paiement dépensés pour l'aménagement des infrastructures routières

Plus de 110 000 journées

de travail de conducteurs routiers contrôlés au titre de la sécurité et du respect de la réglementation

## Faits marquants

### Colloque sur l'accidentalité des 15-24 ans



Suite à une étude des procès-verbaux d'accidents sur 2010 et 2011 montrant l'implication importante de personnes de la tranche d'âge 15-24 ans, la DREAL a organisé, le 23 février 2012, un colloque sur l'accidentalité des 15-24 ans, en présence du délégué interministériel de la sécurité routière et du Préfet de région.

Trois thématiques ont été développées, comportant des échanges très fructueux avec la salle :

- Adolescence et prise de risque
- L'école et la formation à l'éducation routière
- Quelles actions pour protéger nos jeunes ?

Un « guide des bonnes pratiques » pour lutter contre l'insécurité routière chez les 15-24 ans a également été réalisé et mis à disposition des coordinateurs pour l'élaboration du document général d'orientation et des plans départementaux annuels d'actions de sécurité routière

Toutes les interventions et productions de ce colloque sont disponibles sur le site internet de la Dreal

### Déviations de Port-sur-Saône

Le projet de déviation de Port-sur-Saône par la RN 19 a été déclaré d'utilité publique par arrêté ministériel signé le 28 février 2013. Cet arrêté fait suite à l'enquête publique qui s'était déroulée du 29 février au 31 mars 2012, et au rapport remis au Préfet de la Haute-Saône par la commission d'enquête le 28 août 2012.

Les études techniques détaillées entreprises, notamment par la réalisation d'une importante campagne de sondages géotechniques sur l'ensemble du linéaire du projet, vont permettre d'arrêter le tracé définitif de la déviation au sein de la bande de passage de 300 mètres de largeur environ, qui vient d'être déclarée d'utilité publique. Ce tracé tiendra compte des observations émises par la commission d'enquête et des différentes contraintes techniques rencontrées.

La déviation de Port-sur-Saône par la RN 19 est financée à hauteur de 75 % par l'Etat, 12,5 % par le Conseil régional de Franche-Comté et 12,5 % par le Conseil général de la Haute-Saône, pour un montant de 100 M€.



# Assurer protection et gestion des ressources naturelles et paysages

## Nos missions

L'inventaire Znieff 2ème génération a été finalisé par la Dreal en 2012 et remonté au Museum National d'Histoire Naturelle pour validation



Connaissance, protection et gestion des ressources naturelles et des paysages

Mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau, application du SDAGE et du programme de mesure mais aussi lutte contre les pollutions diffuses et substances dangereuses. La DREAL comprend un laboratoire d'hydrobiologie sous accréditation COFRAC n°1-2224, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) et agréé par le ministère



Installation de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Allan. Le SAGE est un document de planification de la gestion de l'eau qui fixe les objectifs d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource.

Animation/coordination des services déconcentrés en charge des politiques de l'eau et de la biodiversité

Evolution des Missions Interservices de l'Eau et de la Nature (Misen)



Acquisition/diffusion/prise en compte de la connaissance relative aux habitats, de la faune et de la flore, de la mise en œuvre des directives habitat et oiseaux et dans une large mesure de la préservation des espèces ; animation régionale Natura 2000

Le Bassin du Dugeon est lauréat du grand prix 2012 Natura 2000, grâce à ces actions pour la restauration hydraulique des tourbières



Politique des sites et des paysages, définition et portage de la Trame Verte et Bleue (continuités écologiques terrestres, schéma de cohérence écologique), suivi des PNR et élaboration et mise en œuvre des aires protégées



Lancement officiel du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) avec mise en place du Comité Régional Trames Verte et Bleue sous l'égide du Préfet

## Chiffres clés

73 sites classés en Franche-Comté et 126 inscrits

7 réserves naturelles nationales

Plus de 8000 permis CITES

1 laboratoire d'hydrobiologie accrédité Cofrac

73 sites Natura 2000 existants

27 Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)

## Faits marquants

### Les dérogations d'espèces protégées

Du fait de leur rareté et/ou des menaces qui pèsent sur leur pérennité et celle des milieux naturels dont elles ont besoin en Franche-Comté, en France, en Europe, voire dans le monde (la France est l'un des seuls pays qui possèdent des territoires sur l'ensemble des grands écosystèmes de la planète), certaines espèces font l'objet d'une protection légale.

Cette protection a été initiée par la loi du 10 juillet 1976 et reprise dans des arrêtés ministériels qui compilent des listes scientifiques d'espèces régulièrement remises à jour au gré de l'avancée des connaissances scientifiques et des éléments d'appréciation des listes rouges.

Toute atteinte aux spécimens de ces espèces ou à leur biotope est interdite. Néanmoins, sous condition, comme celle de ne pas mettre en danger la conservation de la population de l'espèce concernée, des dérogations peuvent être octroyées en respectant la séquence «éviter» (en priorité), «réduire» (dans la mesure du possible), «compenser» (en dernier ressort).

En 2012 en Franche-Comté, 72 demandes de dérogations ont été reçues, 52 instruites, 51 dérogations accordées. Ce nombre est en constante évolution depuis 2010.

Ci-contre nichoirs à hirondelles sur un bâtiment en rénovation.



### Directive nitrates et Zones vulnérables



Dans le cadre de la directive Nitrates, dont l'objectif est de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole, une révision des zones dites vulnérables a été lancée.

Le projet de révision de la délimitation des zones vulnérables du bassin Rhône Méditerranée, élaboré par la DREAL de bassin avec les services départementaux et régionaux, a conduit pour la Franche-Comté au maintien du secteur déjà classé en zone vulnérable (8 cantons du Graylois en Haute-Saône).

Le groupe régional d'expertise Nitrates (GREN) a rendu son rapport d'expertise le 19 juillet 2012, dans lequel il proposait un référentiel de calcul de la fertilisation azotée pour chaque culture de la zone vulnérable de la région.

Ce travail a servi de référence pour la définition des règles de fertilisation azotée applicables au 1er septembre 2012 sur la zone vulnérable du graylois.

# Porter les politiques du logement et de l'énergie

## Nos missions



**Développement et amélioration de l'offre de logement, politiques de l'habitat et qualité de l'hébergement, animation des acteurs de l'habitat au niveau régional**

La production de logements neufs en 2012 en baisse par rapport à 2011, a permis de dégager des crédits pour engager des opérations de démolition. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une restructuration urbaine de dédensification. La démolition par grignotage d'un premier immeuble a été réalisée.

**Qualité de la construction, contrôle de l'application de la politique de l'État, animation des DDT sur la politique de construction publique**



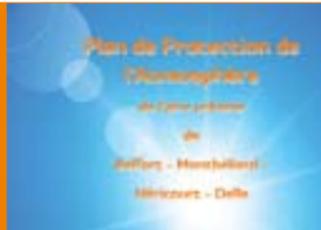
Colloque « Améliorer la qualité de l'air dans nos bâtiments : usage et conception » le 18 septembre 2012.  
Rencontre « Energie - Déchets : répondre aux nouvelles attentes des copropriétés » le 18 janvier 2012  
Etats généraux de l'inclusion des personnes handicapées le 9 novembre 2012

**Maîtrise de la consommation d'énergie, développement des énergies renouvelables**



En 2012 la Dreal a instruit 10 dossiers de Zones de Développement de l'Eolien (ZDE) et plusieurs dossiers de Certificats d'obligation d'achat (CODOA) concernant des rénovations de centrales hydroélectriques

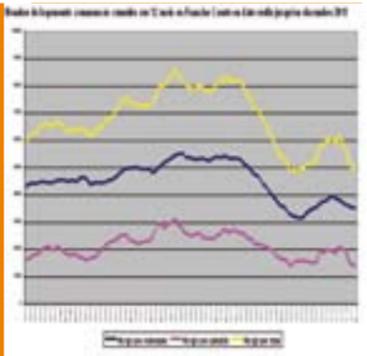
**Mise en place "d'actions climat" et suivi de la qualité de l'air**



Delle a été soumis aux collectivités avant la présentation en enquête publique et l'adoption préfectorale.

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle

**La Dreal produit, rassemble et diffuse de l'information statistique destinée à ses services et ses partenaires**



## Chiffres clés

**627** logements sociaux réalisés (291 PLUS + 117 PLAI + 219 PLS) - action DREAL + DDT

**8 311 789 euros** de crédits versés en aide par l'ANAH pour le parc privé hors FART dont 1 003 605 au titre du programme « Habiter mieux » - action DREAL + DDT

**11** projets instruits en 2012 d'ouvrages de transport d'électricité (>= 50 000 V)

**42** certificats d'obligation d'achat, notamment en hydroélectricité et photovoltaïque

**6** dossiers proposés pour l'appel d'offres national photovoltaïque (dont 2 retenus par le ministre)

**4** ZDE acceptées en 2012 (1 ZDE refusée)

## Faits marquants

### Lutte contre la précarité énergétique

Dans le cadre du programme Habiter Mieux mené par l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), un partenariat a été développé en Franche-Comté articulé dans chaque département autour d'un contrat local d'engagement (CLE). **Un fort partenariat, avec les collectivités locales, des organismes régionaux et départementaux, les énergéticiens, s'est développé dans les départements**, accompagné de campagnes de communication nationale et locale contribuant ainsi à financer 402 logements en 2012. C'est un résultat plutôt satisfaisant au regard du potentiel régional, classant ainsi la région de Franche-Comté au deuxième rang national.

Le bilan régional du programme Habiter Mieux en cumulé depuis 2011 fait apparaître un gain énergétique moyen de 37 %.

Parmi les actions d'information et de communication menées en 2012, une journée régionale a été organisée avec l'ANAH le 9 février 2012, sur le thème de la lutte contre la précarité énergétique. La journée alliant interventions multiples et visites de terrain a réuni une centaine de personnes.



### Adoption du SRCAE et de son volet éolien le SRE

Après 2 ans de travaux copilotés État-Région, **le Schéma Régional Climat-Air-Energie de Franche-Comté (SRCAE) a été approuvé par la Présidente de la Région et validé par le Préfet de région le 22 novembre 2012**. L'objectif est de réduire la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et de promouvoir le développement des énergies renouvelables avec des objectifs qui permettent l'atteinte des « 3 x 20 » du Grenelle de l'environnement en 2020 au niveau français. La Franche-Comté se particularise avec un objectif particulièrement ambitieux d'atteinte de 32 % de consommation d'énergies renouvelables en 2020 (objectif national : 23 %).

Le SRCAE comprend un état des lieux de l'existant (consommation d'énergie, production d'EnR et qualité de l'air), un scénario prospectif de développement des EnR et de la qualité de l'air, des orientations pour le territoire régional concernant la consommation énergétique, la production d'EnR, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation du territoire au changement climatique.

Les documents d'urbanisme et les plans climat énergie territoriaux (PCET) doivent prendre en compte les orientations du SRCAE. Les plans de protection de l'atmosphère doivent être compatibles avec les orientations du SRCAE.



# Expliquer, valoriser, diffuser les politiques ministérielles en région

## Une action proche des territoires

### Missions spécifiques en département

Les trois unités territoriales (UT) de la DREAL Franche-Comté exercent une part des missions techniques et régaliennes de la DREAL pour le compte des préfets de département dans le cadre des engagements de service :

- **Inspection des installations classées** relevant de la DREAL dans le département, hors installations à risque majeur (Seveso)
- **Police des mines et carrières**, soit contrôle des aspects hygiène et sécurité, inspection du travail et emploi des produits explosifs
- **Contrôle technique des véhicules** : réceptions de véhicules dont la demande est déposée dans le département et appui au siège de la DREAL pour la surveillance des centres de contrôle technique.

### Faits marquants UT

#### Réception de véhicules et développement économique local

Les véhicules routiers transformés doivent faire l'objet d'une réception à titre isolé avant leur immatriculation (Code de la Route).



**En 2012, une quinzaine de véhicules, parmi les 135 véhicules réceptionnés dans le Jura, ont été aménagés pour le transport de grumes par les Ets DIEBOLT de Monnet La Ville.**

Outre la proximité du lieu de contrôle, les délais d'instruction sont essentiels pour le constructeur et l'utilisateur (durée de l'immobilisation du véhicule représentant un investissement de 250 à 300 k€ dans l'attente de l'immatriculation).

Dans une perspective de réduction des délais, une nouvelle organisation a été mise en place :

- extension, après formation, de l'habilitation de l'agent de la DREAL en charge du contrôle,
- modification des délégations de signature.

#### Activité Sites et Sols Pollués dans le Jura

**Conséquence du contexte économique difficile, les cessations d'activité se multiplient.** La réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), prévoit alors une procédure d'arrêt de l'installation classée. Elle conduit souvent à mettre en évidence des pollutions du site industriel, liées à des accidents ou des pratiques plus ou moins anciens, et qu'il convient alors de gérer en fonction de l'usage futur des lieux.

Ainsi, dans le Jura, l'activité de gestion des sites et sols pollués (SSP) mobilise la DREAL de façon croissante, en particulier pour la dépollution de sites d'anciennes scieries qui réalisaient des traitements pour la conservation du bois. D'autres activités sont concernées : anciens sites de traitement de surface, métallurgiques, chimiques, etc.



Les modalités de gestion des sites et sols pollués (SSP) sont régies par différents textes de février 2007, qui ont permis de préciser ce domaine spécifique des installations classées. Ce cadrage s'applique particulièrement à des abandons de produits polluants sur site, ou à des pollutions historiques. Il mobilise les services de l'Etat, de l'ADEME, ainsi que les liquidateurs de sociétés en dépôt de bilan.

Publications et (ou) mises en ligne		Animation politiques ministérielles	
<b>Développement et aménagement durables</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche pratique PLU n° 1 : De la Trame Verte et Bleue...à sa traduction dans les PLU</li> <li>• Fiche pratique SCot n°2 : De la trame Verte et Bleue...à sa traduction dans les SCot</li> <li>• Réseau Évaluation Environnementale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis émis par l'autorité environnementale en Franche-Comté</li> <li>• Nouvelle procédure d'agrément « protection de l'environnement »</li> <li>• Ouverture du portail régional des données sur la biodiversité SIGOGNE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journées d'échanges sur la réforme des études d'impact</li> <li>• Réunion annuelle des architectes et paysagistes conseils</li> <li>• Journées Techniques de la Planification - 2ème édition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Semaine du Développement durable (70 manifestations)</li> <li>• Rencontres avec les associations de protection de l'environnement</li> <li>• Assises régionales de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable</li> </ul>
<b>Logement - Bâtiment - Energie</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE)</li> <li>• Schéma Régional Eolien (SRE)</li> <li>• Plaquette RT 2012</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistiques sur la construction et le logement en Franche-Comté :</li> <li>• La construction de logements et de locaux -</li> <li>• La commercialisation de logements neufs -</li> <li>• Le parc locatif social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre ANAH a/s rénovation thermique</li> <li>• Réunion d'information sur les certificats d'économie d'énergie</li> <li>• Colloque rénovation énergétique</li> <li>• Etats généraux de l'inclusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commissions Plan de Protection de l'Atmosphère de l'aire urbaine</li> <li>• Colloque « Améliorer la qualité de l'air dans nos bâtiments »</li> </ul>
<b>Nature - Eau - Paysages</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Edition de 10 nouveaux posters « Sites classés »</li> <li>• Diffusion de 10 Plaquettes de communication APB en Franche-Comté</li> <li>• Panneaux sur les aires protégées des sites APPB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pistes méthodologiques pour l'actualisation de l'Atlas des Paysages de Franche-Comté (<i>Rapport de stage, Lucie BERTHOD, 2012</i>)</li> <li>• Directive nitrates : Rapport d'expertise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) = 9 ateliers</li> <li>• Comité Régional «Trames Verte et Bleue»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de la Directive « Nitrates »</li> <li>• Assises des rivières comtoises</li> </ul>
<b>Prévention des risques</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1ère version du Plan de Prévention et de Gestion des déchets Non Dangereux du Doubs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan Régional Santé Environnement</li> <li>• Situation hydrologique et bulletins sécheresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan endommagement des canalisations</li> <li>• Journée technique sur la maintenance des TAR</li> <li>• Commission géographique Inondations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• REACH - Réunion d'information auprès des entreprises</li> <li>• Action coup de poing sur les petits dépôts d'artifice</li> <li>• Présentation de l'outil GERE de déclaration des émissions polluantes</li> </ul>
<b>Transport - Infrastructures</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettres d'information : Déviation de Luxeuil, RN57-Déviations Est de Vesoul, Port-sur-Saône, Morez/Les Rousses, Amblans/Lure, échangeur de Sévenans</li> <li>• Observatoire Statistique des Transports Routiers en Franche-Comté : mise en ligne des statistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan annuel de l'accidentalité 2011</li> <li>• Observatoire Régional des Transports : Les chiffres-clés du transport en Franche-Comté</li> <li>• Dossier d'enquête - RN 19 - Déviation de Port-sur-Saône</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Colloque Régional sur l'accidentalité des 15-24 ans</li> <li>• Signature de la charte CO2 avec les transporteurs</li> <li>• Comité de suivi de l'ORT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête sur les pratiques de déplacement des transfrontaliers à Jougne.</li> </ul>





## Siège

### DREAL Franche-Comté

TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique  
17E rue Alain Savary  
BP 1269  
25005 BESANÇON CEDEX  
Tél standard : 03 81 21 67 00  
Tél direction : 03 81 21 67 13  
Fax : 03 81 21 69 99  
Mél : [dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr)

### Service Transports, Mobilité, Infrastructures Pôle barrages

TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique  
21B rue Alain Savary  
BP 1269  
25005 BESANÇON CEDEX  
Tél standard : 03 81 21 68 00  
Fax : 03 81 53 00 81  
Mél : [dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr)

## Unités territoriales

### Unité territoriale Centre - Antenne de Besançon

TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique  
21A rue Alain Savary  
BP 1269  
25005 BESANÇON CEDEX  
Tél standard : 03 81 21 67 00  
Fax : 03 81 21 69 20  
Mél : [ut-centre.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut-centre.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr)

### Unité territoriale Centre - Antenne de Vesoul

Préfecture de Haute-Saône  
1 rue de la Préfecture  
70000 VESOUL  
Tél standard : 03 84 77 70 69  
Fax : 03 84 77 70 63  
Mél : [ut-centre.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut-centre.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr)

### Unité territoriale du Jura

165, Avenue Paul Seguin  
39000 LONS LE SAUNIER  
Tél standard : 03 84 87 30 35  
Fax : 03 84 87 30 39  
Mél : [ut-jura.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut-jura.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr)

### Unité territoriale Nord - Franche-Comté

8, rue Heim  
CS 70201  
90004 BELFORT Cedex  
Tél standard: 03 84 58 82 08  
Fax : 03 84 58 82 07  
Mél : [ut-nordfc.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ut-nordfc.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr)

Site internet : <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr>